

DEMANDE D'INSCRIPTION

(tout dossier incomplet ne sera pas étudié)

Les dossiers de préinscription s'adressent uniquement aux familles résidant sur l'une des 37 communes de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Ils sont à retirer* prioritairement au sein des antennes RAM dont les missions sont d'informer et d'accompagner les parents sur les différents modes d'accueil ou à défaut :

- à la mairie de votre domicile

- à l'accueil du siège, 6 rue du Général de Gaulle, Dammartin-en-Goële (77230)

*** téléchargeable, également sur : www.cc-pmf.fr**

puis à déposer dans la mairie de votre lieu de résidence

Les demandes sont étudiées lors d'une commission d'attribution des places qui se réunit 1 à 2 fois par an selon les besoins.

Structure d'accueil Petite Enfance

tél : 01 60 54 68 40
sarah.adjal@cc-pmf.fr

Si l'enfant est déjà né

Nom de l'enfant à inscrire :

Prénom :

Sexe : fille ou garçon

Date et lieu de naissance :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Si vous êtes enceinte

Nom de famille de l'enfant à naître :

Prénom :

Date prévue de l'accouchement :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Dès la naissance de l'enfant, adresser un **acte de naissance**

Situation de famille

Nombre d'enfants à charge (en précisant leur âge) :

Parmi eux combien ont fréquenté une crèche intercommunale ces 5 dernières années :

	1 ^{er} représentant légal	2 ^e représentant légal
Nom		
Prénom		
Téléphone		
Adresse postale		
Profession		
Employeur		
Adresse employeur		

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PRÉSENCES

Les places sont attribuées en fonction des horaires que vous allez indiquer ci-dessous.
Ils ne pourront donc pas être modifiés si votre demande venait à être acceptée.

Accueil régulier

Nom de l'enfant :

Nom du responsable légal de l'enfant :

HORAIRES D'ACCUEIL (inscrire les heures d'arrivée et de départ dans le tableau)

	arrivée	départ	nombre d'heures/jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Total			

CONGÉS

Nombre de jours d'absence prévisibles de l'enfant sur l'année civile :

Périodes envisagées :

Mode d'accueil actuel de votre enfant :

Accueil occasionnel (besoins ponctuels non récurrents)

Nom de l'enfant :

Estimation du nombre de jours souhaités dans la semaine :

Choix de la structure par ordre de préférence (de 1 à 13)

CRÈCHES COLLECTIVES

- Dammartin-en-Goële Saint-Pathus Moussy-le-Neuf
 Mitry-Mory (Madeleine Vernet) Annet-sur-Marne

CRÈCHES FAMILIALES (Mitry-Mory)

- Les Loupiots Madeleine Vernet

MICRO-CRÈCHES

- Juilly Rouvres
 Othis Moussy-le-Vieux
 Gressy Charny

Pièces à joindre à cette demande :

- Un justificatif de domicile de moins de 2 mois / ou une attestation d'hébergement complété du justificatif de moins de 2 mois de l'hébergeant
- La photocopie du livret de famille et/ou l'attestation de naissance dès la venue au monde de l'enfant.
- La photocopie intégrale du dernier avis d'imposition de chacun des parents et les justificatifs de toute autre ressource (indemnités de chômage, indemnités journalières, RSA, API, APE, AAH...)
- Numéro d'allocataire CAF

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date du dépôt de dossier :



ATTESTATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer un dossier de demande d'inscription pour une place en crèche, au sein de votre Mairie. Celui-ci sera transmis à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, qui étudiera votre demande à la prochaine commission d'admission des modes d'accueil.

Veillez garder une copie de votre demande d'inscription.

Le Vice-président
chargé de la petite enfance,

Jean-Benoît PINTURIER

Date et cachet de la commune du dépôt